

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N° 2024-A-085 établissant la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2024, secrétaire général de maire

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L 452-24, L 523-1 et L 523-5 ;

VU la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie ;

VU le décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires de mairie ;

VU le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

VU l'arrêté n°2024-A-025 portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2024 secrétaire général de mairie est arrêtée alphabétiquement comme suit, à compter du 08/11/2024 :

AGENT	COLLECTIVITE	DATE LIMITE VALIDITE
ALBERT Delphine	BABEAU-BOULDOUX	08/11/2026
ARNAL Helene	STE CROIX DE QUINTILLARGUES	08/11/2026
BAILLY Claire	PRADES SUR VERNAZOBRE	08/11/2026
BERBIGE France	LES AIRES	08/11/2026
BRAZ-PRAZERES Fatima	ST GENIES DE FONTEDIT	08/11/2026
CASTELLAR Isabelle	VERRERIES DE MOUSSANS	08/11/2026
CHARDON Carole	LAROQUE	08/11/2026
DELMAS Christine	ST BAUZILLE DE MONTMEL	08/11/2026
DESCAMPS Yvelise	GRAISSESSAC	08/11/2026
FAUTER-DIAZ Julie	ESPONDEILHAN	08/11/2026
FERRANDO Karine	BUZIGNARGUES	08/11/2026
GINESTE Marlène	BRIGNAC	08/11/2026
GRASSET Patricia	OLARGUES	08/11/2026

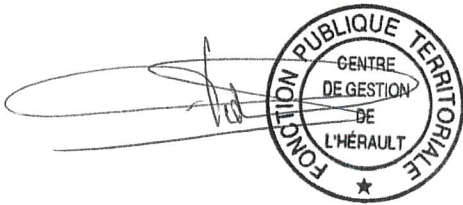
HOST Nathalie	MOULES ET BAUCELS	08/11/2026
HUGUES Marjorie	POUZOLS	08/11/2026
LANDA Corinne	CAMPLONG	08/11/2026
LOUKBAICHI Jessy	ALIGNAN DU VENT	08/11/2026
MAZOLLIER Florence	AZILLANET	08/11/2026
MIRALLES Celine	LUNAS	08/11/2026
MORENO Séverine	LAURET	08/11/2026
NICOLLIN Karine	CAZOULS D'HERAULT	08/11/2026
PEREZ Marylene	MARGON	08/11/2026
PUCHE-DEJEAN Claudine	PIERRERUE	08/11/2026
RANSANT Isabelle	DIO ET VALQUIERES	08/11/2026
ROCCA Régine	GABIAN	08/11/2026
ROS Line	ST PRIVAT	08/11/2026
SALZE Sandrine	ST HILAIRE DE BEAUVOIR	08/11/2026
THENOT Valerie	ST BAUZILLE DE PUTOIS	08/11/2026
VASSAL Angélique	ST PIERRE DE LA FAGE	08/11/2026
VIALA Nathalie	MOUREZE / LACOSTE	08/11/2026

Article 2 : Le présent arrêté est transmis à monsieur le Préfet de l'Hérault et affiché dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34).

Fait à Montpellier,

Le 08/11/2024.

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 08/11/2024 et de sa publication le 08/11/2024.